



Déclaration liminaire CAPL n° 3 de demande de révision de l'évaluation
des agents administratifs du 24 novembre 2020

Madame la Présidente de la CAPL,

FO DGFIP rappelle une nouvelle fois aujourd'hui son opposition à la Loi dite de transformation de la Fonction Publique du mois d'août 2019 et exige son abrogation.

En mettant un terme notamment aux dispositifs de garanties collectives que constituaient les commissions paritaires pour les mobilités et les promotions, cette Loi instaure un recul sans précédent en matière de défense des intérêts matériels et moraux des personnels.

La mise en oeuvre de nouvelles lignes directrices de gestion pour remplacer les CAP ne pourra qu'engendrer l'opacité et in fine le contournement des règles pouvant mener au fait du prince.

Cette Loi rejetée par l'ensemble des organisations syndicales, acte aussi la suppression des CHS-CT dont les représentants ont su faire preuve de la plus grande responsabilité et d'un engagement exemplaire pour défendre et veiller à la protection des agents lors de la période du premier confinement à partir du 16 mars dernier.

Malheureusement, la gestion erratique et l'absence d'une stratégie claire du pouvoir en place, ont conduit le pays vers une dégradation exponentielle de l'épidémie de COVID et un nouveau confinement depuis le 29 octobre dernier.

Pendant ce temps, la Direction Générale entend poursuivre ses réformes en cours et notamment le NRP pour la DGFIP de demain.

Ce projet du monde d'avant a manifestement fait l'objet du déploiement de beaucoup d'énergie dans sa préparation et désormais, malgré la crise sanitaire persistante, le Directeur Général et ses Directeurs locaux font preuve sur le sujet d'un invraisemblable jusqu'au boutisme.

Pour **FO DGFIP**, plus que jamais ce projet insensé de déstabilisation des services et des personnels doit être abandonné, et tout doit être mis en oeuvre au contraire pour assurer en priorité la protection des personnels au regard d'une crise sanitaire durable.

Pour **FO**, confinement ou pas, nous poursuivons nos revendications et concernant cette CAP locale de ce jour, nous condamnons fermement le système lié à l'évaluation des performances de l'agent au travers de la seule politique d'objectifs qui consacre arbitrairement le mérite individuel avec des conséquences sur les rémunérations.

Il est source d'individualisme, introduit une compétition malsaine entre les agents et engendre des inégalités dans le déroulement de carrière.

Par ailleurs, attaché au paritarisme, **FO DGFIP** exige la garantie pour tous d'une véritable possibilité d'appel devant les CAP compétentes locales mais aussi nationales.

Enfin, et alors que cette crise sanitaire démontre toute la pertinence des services publics, il est indispensable que le Gouvernement stoppe la spirale infernale de la diminution du pouvoir d'achat des fonctionnaires et agents publics.